DÉBAT PUBLICPROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018





MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Réseau Homme et Nature 10 rue PARMENTIER, 93100 MONTREUIL www.mnle.fr

Notre association place l'Humain au centre de ses préoccupations, et n'oublie pas que le développement durable s'appuie sur trois piliers, environnemental, économique, et social, ce dernier souvent bien mal traité. C'est pourquoi nous nous attacherons à ce que la PPE, et l'ensemble de la transition énergétique, soient élaborés avec un sens étique et équitable incontestable.

Le MNLE, afin de développer des avis autorisés, s'entoure d'un réseau de scientifiques, d'où le nom de Réseau Homme et Nature.

CAHIER D'ACTEUR

UNE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE, C'EST BIEN.

Mais assurera-t-elle vraiment chacun des trois piliers du développement soutenable ?

UN DOSSIER DU MAITRE D'OUVRAGE DECEVANT

Malgré ses 172 pages et de très nombreuses annexes (dont certaines sont accessibles moyennant paiement), ce qui découragera nombre de citoyens, le dossier ne comprend pas la future PPE. La contribution apportée au grand débat public se doit donc, au-delà d'éventuelles critiques, d'être force de propositions pour que les autorités en tiennent compte lors de l'élaboration. Il conviendrait qu'un autre débat s'ensuive une fois le projet établi, afin que la nation puisse vérifier que cette concertation ait bien été entendue.

Nous notons que les nombreuses statistiques accompagnant un texte comprenant beaucoup de définitions basiques connues de tous, montrent que la précédente PPE n'a pas eu les résultats escomptés, vis-àvis des enjeux importants et urgents de l'évolution du climat pour la vie des humains sur la TERRE.



LES REPONSES AUX QUESTIONS:

La dimension d'un cahier d'acteur ne permet pas de répondre au grand nombre de questions posées dans le dossier du Maître d'Ouvrage. Nous nous limiterons donc à celles qui nous paraissent prioritaires.

PRECARITE ENERGETIQUE

TROP DE NOS COMPATRIOTES SOUFFRENT DE CE FLEAU

On estime à 5 millions le nombre de personnes souffrant de précarité énergétique dans notre pays. Ce qui ne va pas s'arranger, le chômage ne paraissant pas près d'être jugulé. L'amélioration du pouvoir d'achat des fovers les plus modestes devrait être une priorité des autorités, mais d'autres mesures sont envisageables pour améliorer la situation: le programme de rénovation des logements anciens n'est pas assez incitatif pour le secteur privé, en particulier dans les copropriétés. L'état de nombre d'entre elles, âgées, montre que certains propriétaires ne se préoccupent conditions de vie des locataires. Malheureusement, les bailleurs sociaux, exemplaires dans ce domaine, voient leurs moyens réduits. Il faudrait au contraire renforcer l'aide financière. Et naturellement, donner aussi plus de moyens aux organismes opérant sur le secteur libre, comme l'ANAH. Les dépenses publiques sont utiles, contrairement à ce qui se raconte. En particulier pour réparer les dégâts causés par la concurrence libre et non faussée, sur une majorité de citoyens. L'énergie est vitale. Si l'on doit éviter les gaspillages, l'Etat a le devoir d'assurer à tous l'accès à l'énergie.

Le chèque énergie s'avère d'un montant trop faible au regard du coût de l'énergie pour les ménages les plus modestes. Il conviendrait, comme c'est préconisé pour l'eau, fluide aussi vital, de développer une nouvelle tarification publique universelle, comportant la gratuité d'un premier volume de kWh, ainsi que sur les premiers

kW de puissance d'abonnement, puis une progressivité très mesurée.

Un tarif nettement plus démarqué en heures creuses que celui des heures pleines serait sans doute plus incitatif que les simples sensibilisations du public, et sans doute aussi que le compteur LINKY. Les usagers ne doivent pas être les otages des sociétés de production et ne pas passer du temps à gérer ce qui relève de l'intérêt général. De plus, LINKY est un non-sens économique : une société fabrique sur quelques années des millions d'objets, et mettra au chômage ensuite les salariés employés à ce faire. Une production étalée sur le long terme est bien meilleure socialement, et plus économe en matières premières.

ENERGIE ET DEPLACEMENTS, LE ROLE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Les déplacements routiers émettent trop de gaz à effet de serre et consomment des énergies fossile.

DEPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

A partir des études de l'INSEE, on peut constater que la distance domicile travail augmente pour la plupart des français, y compris dans les métropoles, présentées pourtant par certains comme des solutions à l'expansion des villes. Mais Paris intramuros n'est pas touché par ce phénomène et se vide de ses habitants! La grande banlieue, elle, augmente à la fois le nombre d'habitants et les distances à parcourir! Comme les transports publics ne suivent pas les besoins, les déplacements en voiture gagnent du terrain, au détriment de l'environnement. Le rail, plus confortable, plus silencieux, devrait être bien plus développé.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES





Figure 2 - des équipements sous utilisés qui ne demandent qu'à servir davantage

La concentration d'habitants en métropoles impose d'apporter toujours plus de produits, nourriture mais aussi autres biens, ce qui augmente sans cesse le nombre de camions. A RUNGIS: 20 000 véhicules par jour, surtout poids lourds, alors qu'une gare intégrée permettrait une desserte par le fer, à développer dans l'ensemble du pays.

POUR UNE VRAIE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Un meilleur équilibrage du nombre d'habitants sur l'ensemble du territoire, en utilisant les friches industrielles et les logements vacants en province, est une meilleure solution à l'étalement des villes et à une trop grande concentration des êtres (qui n'ont alors qu'une idée en tête : s'échapper en voiture chaque fois que possible). Il faut réindustrialiser la province, en veillant à la proximité des entreprises ayant besoin de chaleur avec celles ayant besoin de froid, limitant ainsi les gaspillages d'énergie, et développer le commerce de proximité. Cela ne peut se faire sans l'intervention de la puissance publique. Il faut reconstruire une vraie politique d'aménagement du territoire, et abandonner la technique des appels à projets, très discriminatoire.

LA SECURITE D'APPROVISIONNEMENT

LA SITUATION S'AGGRAVE.

Le vent de privatisations (les barrages hydroélectriques, la production en général) place l'énergie, entre les mains de multinationales qui n'ont que faire des habitants de tel ou tel pays. Comme seul le profit escompté guide leurs pratiques commerciales, la sécurité d'approvisionnement ne sera pas leur préoccupation. De plus, la myriade d'intervenants rend toujours plus difficile l'équilibrage production / besoin. Seule une gestion publique de l'énergie (de toutes les énergies), de la production à la consommation, peut garantir la sécurité d'approvisionnement, et l'équité visà-vis des citoyens.

QUEL MIX ENERGETIQUE?

Cela semble faire consensus : on ne peut miser sur une ou deux énergies seulement. Les énergies nouvelles renouvelables sont pour certaines intermittentes et les techniques de stockage ne sont pas performantes.

ABANDONNER AU PLUS VITE LES ENERGIES FOSSILES.

C'est un vaste programme, qui, si l'on poursuit les politiques actuelles, va prendre des décennies, alors qu'il y a urgence. L'Etat doit intervenir de manière plus ferme, accompagnant les mutations industrielles pour s'affranchir des matières premières minières.

ENERGIES A DEVELOPPER DANS LE MIX:

Certes, malgré leurs défauts, on ne peut être contre le développement des éoliennes et du photovoltaïques, pourvu que ce soit du domaine public. Toutes les régions ne sont pas égales devant l'énergie, et une solidarité nationale est de mise. Le photovoltaïque ne doit pas être au sol mais limité aux toitures, pour ne pas priver la terre de la photosynthèse. C'est la puissance publique qui doit louer les emplacements aux particuliers, en amortissant sur une longue période ses investissements, évitant la fuite en avant tarifaire (qui contribue à la précarité énergétique).

La filière des **capteurs thermiques** doit aussi être développée pour la production d'eau chaude sanitaire, besoin aussi universel, pourtant délaissée aujourd'hui.

Pour les transports (routiers ou ferrés) domaine le plus dépendant aux énergies fossiles, le passage en phase industrielle et de grande diffusion de la pile à combustible à hydrogène doit être la première priorité. C'est un des moyens de stocker l'énergie (électrolyse de l'eau en heure creuse), autrement que par des batteries, qui contiennent trop de « terres rares ». Il

Cahier d'Acteur MNLE 3

convient de réserver le mode électrique pour les transports urbains, surtout ferrés. Il ne faut pas développer les agro carburants, car ils produisent aussi des gaz à effet de serre. Les paysans se doivent de nourrir les habitants de la planète et pas nos moteurs.

Pour le chauffage des bâtiments, la **géothermie** doit être développée : profonde en ville, de surface ailleurs, la relève indispensable en période de grands froids devant être assurée par piles à combustible.

Enfin, il faut développer urgemment la **filière hydraulique**, au fil de l'eau en rivière, les grands barrages n'étant plus de mode, ainsi que les hydroliennes en mer. C'est un des modes de production d'énergie les plus propres. Et il est essentiel comme variable d'ajustement entre demande et production.

ET LE NUCLEAIRE?

Conscients que l'énergie étant vitale, on ne peut demander aux citoyens de s'en priver. A notre sens, même en améliorant l'efficacité énergétique et en évitant les gaspillages, nous ne pourrons nous passer du nucléaire tant que les autres moyens de production ne seront pas en mesure de le remplacer. Comprenant les inquiétudes populaires vis-à-vis des dangers, il importe que la sécurité soit la première des priorités de la filière, ce qui nécessite un personnel suffisamment nombreux, sous statut public, et dont la compétence soit mise à niveau en permanence. Le recours à la sous-traitance doit être bani. Quant aux déchets, même si nous arrêtions aujourd'hui la filière nucléaire, il convient de traiter les déchets existants. Le projet d'enfouissement doit être rendu réversible afin de tenir compte des évolutions technoligiques à venir.

L'EVOLUTION DES FILIERES ET LA FORMATION DES PERSONNELS

Les nouvelles filières, dit-on, sont créatrices d'emplois. Mais la disparition des filières abandonnées provoquera la disparition des emplois concernés, sans que nous sachions si le bilan est positif. Il semble que notre pays soit en retard dans la création de ces nouveaux emplois. Il est impératif d'accompagner ces changements, en assurant, au niveau public, la formation des personnels des anciennes filières afin qu'ils puissent se reclasser dans les nouvelles, sans déportation, et sans perte de niveau de vie.

CONCLUSION

FAIRE BEAUCOUP, ET VITE

Comme nous venons de le voir, les orientations indispensables sont sociales, donc politiques, et techniques. Les questions d'écologie sont complexes. on ne peut, sans régulation, laisser faire le marché, dont les préoccupations premières ne sont pas le bonheur humain. Nous savons qu'il est possible de développer une consommation économe, par une bonne politique d'aménagement du territoire, en particulier dans l'industrie, mais aussi dans les déplacements, pourvu que l'on développe considérablement les transports publics, en particulier par le rail. Mais la recherche d'économie ne doit pas se faire au détriment des besoins humains, pour qui l'énergie est vitale. Il convient de miser sur une augmentation des besoins (évolutions démographiques, nouvelles technologies...), recherches nécessaires les énergétique.

Sur le plan technique, il est tout à fait possible de produire le nécessaire tout en sortant rapidement des énergies fossiles. Il faut pour cela qu'il y ait une vraie volonté politique. Les solutions techniques, elles, existent (hydrogène, hydraulique, éolien, géothermie, solaire thermique....) et il ne manque plus que la décision. Le mix énergétique nécessaire devra articuler toutes les formes d'énergies nouvelles renouvelables, et faire disparaître au plus vite celles d'origine fossile. Pour ce faire, la création immédiate d'un grand service public de l'énergie, qui prenne en compte sans exclusive toutes les énergies, permettra l'harmonisation entre besoins et production, sans pénaliser les citoyens utilisateurs, c'est-à-dire en assurant l'équité par la péréquation tarifaire universelle.